



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110081

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 19/07/2024 10H54 C:005360 I:41032
V/REF : 952468
V/Email reçu le Vendredi 19/07/2024 a 10H54

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

IMMEUBLE : 59 CHEMIN DU CIMETIERE
69700 MONTAGNY

Vaulx en Velin, le 05 Novembre 2024

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N°59 CIMETIERE-LOGEMENT DE M.AKREMI-RDC-TEL:*06 65659254*
MOTIF : INTERVENIR POUR UNE REMISE EN ETAT DE LA PORTE DE SALLE DE BAIN
(RABOTAGE, PONCAGE, REGLAGE,)

Donneur d'ordre : Mme F. KAID-AMEUR

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 25/07 A 10H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR AKREMI AU REZ-DE-CHAUSSEE
TENTATIVE DE MISE EN JEU PORTE DE LA SALLE DE BAIN - SANS SUCCES
- LA PORTE EST GONFLE SUITE A UN DEGATS DES EAUX
PREVOIR LE REMPLACEMENT DU BLOC PORTE

AVANT LE REMPLACEMENT DU BLOC PORTE, PREVOIR DE FAIRE UNE RECHERCHE DE
FUIITE SI CELLE-CI N'A PAS DEJA ETE REALISEE
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 05/11/24 a 10H35 Mme F. KAID-AMEUR

A CE JOUR, NOUS SOMMES SANS NOUVELLES INSTRUCTIONS DE VOTRE PART
NOUS CLÔTURONS CE DOSSIER EN L'ÉTAT

RU LCOMPTER Email envoyé le 11/09/24 a 14H26 Mme F. KAID-AMEUR

RU LCOMPTER Email envoyé le 06/08/24 a 10H47 Mme F. KAID-AMEUR

DT LCOMPTER Email envoyé le 26/07/24 a 16H24 Mme F. KAID-AMEUR

M.AKREMI REFUSE L'INTERVENTION CAR IL SOUHAITE UN REMPLACEMENT COMPLET
UNIQUEMENT

MERCI DE NOUS INDIQUER LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER

DT LGESTION Email envoyé le 25/07/24 a 18H01 Mr A. BLOCHET

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

NOUS PRECONISONS :
- UNE RECHERCHE DE FUITE AVEC REPARATION SI CELLE-CI N'A PAS DEJA ETE REALISEE
- PAR LA SUITE LE REMPLACEMENT DU BLOC PORTE SALLE DE BAIN

MERCI DE NOUS INDIQUER LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	2	55,62	55,62
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	2	50,56	50,56
TOTAL H.T.				106,18
T.V.A. a 10,00%				10,61
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>116,79</u>

Valeur en votre reglement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 952468 du 19/07/2024

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061
Téléphone : 04.78.79.36.36
Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

THCMEIPP Tvx hors contra Menuiseries int Partie privat. 1
01-EE-2212-ENT-61563100
Marché : M - 230809003-1

Lieu d'intervention

MR AKREMI Mouiz
59 Chemin du Cimetière
69700 MONTAGNY

Téléphone : 06.65.65.92.54

04923-00001-00001-00002 H / Type 2 / RDC

Etage : RDC

Date entrée: 01/12/2022

Délai

Date limite exécution : 03/08/2024

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	55,62	55,62	5,56	61,18
MS00005 MENUISERIE / SERRURERIE INTERIEURE REMISE EN ETAT DE LA PORTE SALLE DE BAIN (RABOTAGE,PONCAGE, REGLAGE...)	1,00	200,00	200,00	20,00	220,00
MR AKREMI - 06 65 65 92 54					
				Total H.T.	255,62
				Total TVA	25,56
				Total TTC	281,18

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par BOUKERRIA HOUDA le 19/07/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence,
Alban BLOCHET

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **59 Chemin du Cimetière 69700 MONTAGNY**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **19/07/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 952468